ÉDITO

Philippe Aviron-Violet

Jusqu'à la mort, accompagner la vie

Rejoignant en 1989 la Pastorale de la Santé, j'ai rapidement découvert qu'une des questions qui habitait alors le monde sanitaire, et qui bien plus largement encore divisait notre société, était celle de la fin de vie. Fin de vie vécue comme un échec insupportable par nombre de médecins convaincus que les progrès de leur art ouvraient des possibilités quasi illimitées faisant reculer le seuil, et même l'idée de la mort… Fin de vie hâtée par des soignants obligés d'appliquer, parfois contre leur gré, une prescription létale demandée par la famille ou décidée par le médecin… Fin de vie trop souvent vécue comme une souffrance et une révolte par la famille et les proches qui n'avaient pas pris conscience – ou n'avaient pas été informés – de la gravité de la situation…

Comment se faire présent à toutes ces histoires ? Comment témoigner de la valeur de toute existence et de sa dignité inaliénable ? Comment aider ceux qui cherchaient à avancer sur un chemin plus lumineux à rester dans l'espérance et la sérénité ? Véritable défi pour toutes celles et ceux qui voulaient s'engager dans l'accompagnement de fin de vie et assurer une présence fraternelle aux mourants.

Face à toutes celles et ceux qui dénonçaient alors le "mal mourir", défendant pour toute personne son droit à mourir, et à mourir d'une façon estimée plus conforme à sa dignité, s'est alors développée toute une réflexion envisageant une autre manière de soigner, ou plutôt de prendre soin des personnes en fin de vie. C'est ainsi que dans les années 90, en s'appuyant sur quelques remarquables modèles comme celui de la Maison Jeanne Garnier, s'est précisée la notion de soins palliatifs. Très vite quelques établissements sont devenus pilotes en la matière, faisant du soutien de chaque patient dans le respect de son histoire (humaine et convictionnelle), du soulagement de la douleur et de l'accompagnement des familles les points forts de leur approche palliative.

Le mouvement des soins palliatifs, encouragé par le législateur (la loi visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs date du 9 juin 2019) s'est peu à peu étendu à de nombreux établissements de santé dans lesquels se sont multipliés les services palliatifs spécifiques ainsi que la présence d'équipes palliatives mobiles.

On peut affirmer que les soins palliatifs ont été, et restent aujourd'hui, une belle et bonne réponse aux inquiétudes, et aux détresses des personnes en fin de vie et de leurs proches. Même s'il faut reconnaître que l'offre de soins palliatifs reste insuffisante et inégalement répartie sur notre territoire.

Au long de ces dernières années, le débat sur la fin de vie s'est déplacé, et la question première aujourd'hui est moins celle de l'accompagnement des personnes arrivées au terme de leur existence – un accompagnement qui continue à être assuré non seulement par les soignants dans un esprit palliatif, mais aussi par de nombreux bénévoles d'associations diverses, parmi lesquels beaucoup de chrétiens envoyés par leurs communautés - que celle de la fin de vie !

Face aux évolutions sociétales, devant les progrès constants de la médecine et pour répondre aux défis du "bien et long vieillir", une série de lois bioéthiques, après avoir renforcé le droit aux soins palliatifs, a, au cours de ces dernières années, consacré le droit à l'arrêt de traitements, et permis la sédation profonde et continue jusqu'au décès, proposant une législation de la fin de la vie. Sans pour autant résoudre les problèmes du "mal mourir" qui continue à être dénoncé aujourd'hui, comme l'a abondamment montré la polémique autour de Vincent Lambert (2019).

Si la question de l'acharnement thérapeutique semble dépassée, le débat est aujourd'hui relancé entre mort naturelle et suicide assisté. Le Comité national d'Ethique dans son avis (très controversé) du 13 septembre dernier le résume par ces deux mots : autonomie et solidarité !

Vers quelle approche de la mort notre société veut-elle s'engager ?

Nous savons bien que toute demande de mort, quelle qu'en soit la formulation, est avant tout un appel à l'aide. A nous chrétiens, d'agir en sorte que toute existence puisse se reconnaître riche d'amour et d'avenir, jusqu'au dernier jour de la vie.

Là est la véritable dignité de la personne !

Un appel du SEM (Service Evangélique auprès des Malades)

L'équipe du SEM intervient à l'EHPAD Danube pour s'occuper d'un « Kaffee Kränzel » ouvert aux résidents de l'EHPAD les lundi après midi pendant 1h1/4 environ.

Deux membres du SEM participent déjà à cette aventure, mais il manque encore des bénévoles pour pouvoir assurer toutes les semaines ce service et cette présence auprès des résidents.

Si vous pouviez renforcer leurs rangs, ou si vous connaissiez quelqu'un qui pourrait le faire, merci de contacter Lucette Kaltenbach au 06.86.91.88.06.

N'hésitez pas à en parler autour de vous !

Thomas Wender, ***curé*** 06.42.53.89.45 thomas.wender.stg@gmail.com
Pierre Kim, ***prêtre*** 07.82.09.48.71 omannjah54@gmail.com
Nada Matloob, coopératrice pastorale pastoenfants.esplanade@gmail.com